

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	cachartres
NO_DOC_EXT:	2024-001489
SOFTWARE_VERSION:	13.4.2
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	marches.publics@agglo-ville.chartres.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F25
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Avis d'attribution de concession

Résultats de la procédure de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/23/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: Chartres Métropole

Adresse postale: Place des Halles

Ville: Chartres Cedex

Code NUTS: FRB02 Eure-et-Loir

Code postal: 28019

Pays: France

Point(s) de contact: Service Marchés Publics

Courriel: marches.publics@agglo-ville.chartres.fr

Téléphone: +33 237234064

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.chartres-metropole.fr/>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.c-chartres-marches.fr/>

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: Etablissement public de coopération intercommunale

I.5) **Activité principale**

Environnement

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Concession de service public pour la gestion et l'exploitation du Colisée, complexe culturel et sportif et du nouveau parc des expositions (PEX)

II.1.2) **Code CPV principal**

92000000 Services récréatifs, culturels et sportifs

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Concession de service public pour la gestion et l'exploitation du Colisée, complexe culturel et sportif et du nouveau parc des expositions (PEX)

II.1.5) **Valeur totale estimée**

II.1.6) **Information sur les lots**

Cette concession est divisée en lots: non

II.1.7) **Valeur totale du marché (hors TVA)**

Valeur hors TVA: 829 800.86 EUR

II.2) **Description**

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRB02 Eure-et-Loir

Lieu principal d'exécution:

Chartres (28000)

II.2.4) Description des prestations:

Gestion et exploitation de 2 sites : Colisée (équipement plurifonctionnel culturel et sportif) et le (nouveau) parc des expositions :

La gestion administrative et financière des 2 équipements ;

- La programmation des évènements des 2 équipements (sportifs, foires, salons...)
- La promotion des équipements en dehors du département et sur la scène nationale ;
- La mise en place de la billetterie ;
- La perception des recettes ;
- L'accueil du public, la commercialisation, et le développement/communication
- L'accueil de clubs sportifs en résidence (une salle de sport d'entraînement existe en dehors de tout aménagement de la Grande salle) et les relations à nouer durant les saisons sportives, associations, entreprises etc ;
- La sécurité des installations et des usagers ;
- Le financement et l'acquisition des biens mobiliers, des différents matériels sportifs (dont de musculation pour l'espace adapté au Colysée), scéniques, etc.. et l'adaptation des biens face à une technique moderne évolutive ;
- La prise en charge complète et l'exploitation complète des équipements ;
- L'entretien, la maintenance et le renouvellement des équipements nécessaires et confiés
- Le parfait état de propreté des ouvrages et biens confiés
- L'adoption d'une démarche environnementale intégrant notamment l'optimisation des dépenses énergétiques ;
- Le développement des activités ;
- La capacité à disposer d'agents ou de personnels pour l'organisation des évènements et assurer ainsi une forte réactivité pour une bonne organisation de ces derniers ;
- La transmission de rapports d'activité chaque année sur la période retenue avec une distinction des dépenses liées au fonctionnement et/ou à l'investissement, des ressources perçues par équipement, de l'activité de l'année (manifestations accueillies, public reçu...), de la promotion effectuée des équipements auprès des organisateurs d'évènements

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous:

- Critères: Valeur technique
- Critères: coût

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois: 86

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Les pièces contractuelles de la concession objet du présent avis d'attribution seront communiquées sur demande écrite adressée à : Chartres Métropole – Service marchés publics – Place des Halles – 28019 Chartres cedex ou à l'adresse marches.publics@agglo-ville.chartres.fr . La communication des pièces se fera dans le respect des secrets protégés par la loi

Section IV: Procédure

IV.1) Description**IV.1.1) Forme de la procédure**

Procédure d'attribution sans publication préalable d'un avis de concession (dans les cas énumérés ci-dessous)

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive

Explication:

Procédure en quasi-régie selon l'article L3211-1 du code de la commande publique : article 17 directive 2014/23/UE, exclu du champ d'application de cette même directive.

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution:

Procédure en quasi-régie

IV.2) Renseignements d'ordre administratif**Section V: Attribution de concession****Intitulé:**

Concession de service public pour la gestion et l'exploitation du colisée, complexe culturel et sportif et le nouveau parc des expositions

Une concession/un lot est attribué(e): oui

V.2) Attribution de concession**V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession:**

03/01/2024

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues: 1

Nombre d'offres reçues par voie électronique: 1

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques: non

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire

Nom officiel: SOCIETE PUBLIQUE LOCALE CHARTRES METROPOLE EVENEMENTS

Numéro national d'identification: 34152681200019

Adresse postale: Place des Halles

Ville: Chartres

Code NUTS: FRB02 Eure-et-Loir

Code postal: 28000

Pays: France

Courriel: info@cm-evenements.fr

Téléphone: +33 237282937

Adresse internet: <https://www.cchartresevenements.fr/>

Le concessionnaire est une PME: non

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement (hors TVA)

Valeur totale de la concession/du lot: 829 800.86 EUR

Section VI: Renseignements complémentaires**VI.3) Informations complémentaires:**

Une redevance est prévue pour chaque équipement :

pour la première année : 0 pour le Colisée et 250 000 euros pour le PEX, les années suivantes 500 000 euros par équipement

Une clause d'intéressement est également prévue en fonction des résultats.

Le contrat prévoit également une partie à bons de commande avec de prix unitaires pour la réservation des équipements pour le concédant en dehors de jours imposés dans le contrat.

VI.4) Procédures de recours**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal Administratif d'Orléans

Adresse postale: 28 rue de la Bretonnerie

Ville: Orléans Cedex 1

Code postal: 45057

Pays: France

Courriel: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

Adresse internet: <http://www.telerecours.fr>

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel: Greffe du Tribunal administratif d'Orléans

Adresse postale: 28 rue de la Bretonnerie

Ville: Orléans Cedex 1

Code postal: 45057

Pays: France

Courriel: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

Adresse internet: <http://www.telerecours.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

04/01/2024